Nations Unies S/2024/326



Distr. générale 22 avril 2024 Français Original : anglais

Lettre datée du 21 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je vous écris comme suite aux allégations portées par le Représentant permanent du Soudan dans la déclaration qu'il a prononcée à la 9611° séance du Conseil de sécurité, le 19 avril 2024, au sujet de la question intitulée « Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud ».

Les Émirats arabes unis rejettent sans équivoque les allégations sans fondement formulées par le Représentant permanent du Soudan, qui vont à l'encontre des relations fraternelles qu'entretiennent depuis longtemps nos deux pays et qui, malheureusement, semblent n'être qu'une tentative de détourner l'attention du conflit et de la situation humanitaire désastreuse engendrée par les combats en cours. Toutes les affirmations selon lesquelles les Émirats arabes unis participeraient à une quelconque forme d'agression ou de déstabilisation au Soudan ou apporteraient un quelconque appui militaire, logistique, financier ou politique à une quelconque faction dans le pays sont fallacieuses et infondées et ne sont étayées par aucune preuve crédible.

Depuis le début du conflit au Soudan, les Émirats arabes unis ont toujours exprimé leur ferme conviction qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire à celuici. Nous sommes donc profondément préoccupés par le fait que les parties au conflit n'ont pas tenu compte des appels répétés les invitant à cesser immédiatement les hostilités et à s'efforcer de parvenir à un règlement durable du conflit par le dialogue, notamment celui adressé par le Conseil de sécurité dans la résolution 2724 (2024).

Malgré les nombreux appels lancés par les acteurs régionaux et la communauté internationale, les parties au conflit font durer les hostilités, infligeant des souffrances et des épreuves indicibles au peuple soudanais et menaçant de déstabiliser l'ensemble de la région.

Dans ce contexte, les Émirats arabes unis sont également profondément préoccupés par la diffusion d'éléments de désinformation et de discours mensongers, qui sapent tous les efforts faits pour favoriser un dialogue constructif qui permettrait d'ouvrir la voie d'une paix durable.

Au nom de mon gouvernement, je saisis la présente occasion pour réaffirmer que les Émirats arabes unis respectent et défendent les principes du droit international, notamment ceux consacrés par la Charte des Nations Unies. Les Émirats arabes unis respectent la souveraineté des autres États et s'abstiennent de toute ingérence dans leurs affaires intérieures. Ils sont par ailleurs attachés au strict respect





des résolutions du Conseil de sécurité et à la coopération avec le Conseil et ses organes subsidiaires.

En conséquence, les Émirats arabes unis restent déterminés à aider à trouver un règlement pacifique du conflit au Soudan. À cette fin, ils continueront de dialoguer avec toutes les parties prenantes et d'appuyer tout processus visant à mettre le Soudan sur la voie politique d'un règlement pérenne et d'un consensus national pour la formation d'un gouvernement dirigé par des civils. Ils multiplient les contacts avec les parties soudanaises et les parties concernées, notamment l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine, et appuient les pourparlers de Djedda et de Manama. Ils ont également participé à la Conférence humanitaire internationale pour le Soudan et les pays voisins, qui s'est tenue récemment à Paris, ont adhéré à sa déclaration de principes visant à promouvoir les initiatives de paix au Soudan et se sont engagés à verser la somme de 100 millions de dollars pour soutenir l'action humanitaire au Soudan et dans les pays voisins.

Fermement convaincus que le dialogue est le seul moyen viable de surmonter les motifs de conflit et d'ouvrir la voie d'une paix durable au Soudan, les Émirats arabes unis soulignent qu'il est impératif que toutes les parties au conflit fassent preuve d'une véritable détermination à participer de bonne foi aux pourparlers de paix. Plutôt que se défausser de leurs responsabilités ou saper les efforts internationaux visant à régler le conflit et la crise humanitaire qui sévissent dans le pays, toutes les parties en présence au Soudan doivent privilégier des échanges constructifs et un véritable dialogue. La situation actuelle exige que toutes les parties concernées fassent preuve d'un véritable engagement en faveur d'une paix et d'une stabilité durables au Soudan.

Les Émirats arabes unis continueront d'appuyer tous les efforts sincères déployés pour instaurer la paix et la stabilité au Soudan et restent déterminés à coopérer avec toutes les parties prenantes en vue d'un règlement pacifique du conflit.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur, Représentant permanent (Signé) Mohamed Abushahab

2/2 24-07265